

3 - 4 octobre 2013

Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement: “Faire des migrations un atout”

Les États Membres ont adopté à l'unanimité une déclaration qui appelle au respect des droits de l'homme et des normes internationales du travail, réaffirme l'engagement à lutter contre la traite des êtres humains et condamne fermement les manifestations de racisme et d'intolérance.

Pourquoi un Dialogue de haut niveau?

En 2013, le nombre de migrants internationaux a atteint les 232 millions dans le monde. La migration peut apporter des bénéfices substantiels, mais elle peut aussi avoir des conséquences négatives. Les économies tant développées qu'en développement ont besoin de migrants pour répondre à la demande de travailleurs ayant différents niveaux de qualification..

Les preuves s'accumulent qu'avec de bonnes politiques d'orientation, les communautés de migrants et les diasporas peuvent énormément contribuer au développement de leurs pays tant d'origine que de destination, par le biais d'envois de fonds, d'échanges commerciaux, d'investissements, de création d'entreprises ou par le transfert de technologies, de compétences et de savoirs. Mais en même temps, il existe une crainte réelle que l'émigration de travailleurs qualifiés ne freine la réalisation d'objectifs de développement tels que les objectifs du Millénaire pour le développement, surtout dans les petits pays en développement.

Nombreux sont les migrants qui parviennent à se déplacer, à vivre et à travailler en toute sécurité et dans la dignité. Pour d'autres, cependant, ce sont la pauvreté, le manque de travail décent, les violations des droits de l'homme, les conflits armés, les persécutions ou la dégradation de l'environnement qui les poussent à se déplacer. En l'absence d'opportunités pour une migration normale, ils se rabattent sur des canaux illégaux. Dans leur nouveau foyer, beaucoup sont confrontés à l'exploitation, la discrimination et de la xénophobie, alors que leurs contributions à la société d'accueil restent largement ignorées.

En bref, dans le contexte de la mondialisation, la migration représente à la fois des opportunités et des défis qu'il faut traiter comme un tout. C'est pourquoi l'ONU a organisé le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement les 3 et 4 octobre 2013 avec un programme d'action en huit points pour réussir la migration PDF.

3 - 4 octobre 2013

Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement: “Faire des migrations un atout”

À propos du Dialogue

Le Dialogue de haut niveau sur la migration et le développement représente une étape importante dans le sillage de la Conférence Rio+20 sur le développement durable et des discussions sur le calendrier de développement pour l'après-2015. Le rapport de l'Équipe spéciale du système des Nations Unies, Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous, affirme que « Le principal défi du programme de développement des Nations Unies pour l'après 2015 est de faire en sorte que la mondialisation devienne une force positive pour tous les peuples du monde, pour les générations présentes et à venir. » La migration internationale – qui assure une circulation transfrontalière plus libre et plus sûre des personnes – pourrait procurer des bénéfices substantiels dans le cadre d'un processus de mondialisation inclusif.

Le premier Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, en septembre 2006, a donné l'opportunité aux pays de traiter des aspects multidimensionnels de ce phénomène, afin de trouver les moyens adéquats d'en maximiser les effets positifs en termes de développement et d'en minimiser les impacts négatifs. Le Dialogue a débouché sur la création d'un Forum mondial sur la migration et le développement. Ce processus à caractère volontaire et non contraignant mené par les États constitue une plateforme pour un dialogue et une coopération informels.

En 2006, le Secrétaire général a créé le Groupe mondial sur la migration pour promouvoir une application plus large des instruments et normes internationaux et régionaux relatifs aux migrations et pour favoriser l'adoption d'approches inter-institutions plus cohérentes, complètes et mieux coordonnées. À l'heure actuelle, ce mécanisme de coordination inter-agences comprend 15 organes du système des Nations Unies ainsi que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

En 2008, l'Assemblée générale a décidé, dans sa résolution 63/225, d'organiser un deuxième Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement en 2013, lors de sa 68e session, ainsi qu'un débat informel sur ce thème lors de sa 65e session en 2011. En 2012, elle a décidé que les 3 et 4 octobre 2013, elle organiserait le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement au plus haut niveau possible (A/67/219). Elle a également résolu d'organiser en 2013 une journée d'auditions interactives informelles avec des représentants d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile et du secteur privé, ainsi qu'une table ronde sur ce thème général.

Le thème du Dialogue de haut niveau de 2013 était de « définir des mesures concrètes permettant d'améliorer la cohérence et la coopération à tous les niveaux, en vue de renforcer les effets positifs des migrations internationales, aussi bien pour les migrants que pour leurs pays d'origine et d'accueil, et leurs liens importants avec le développement, tout en réduisant les incidences négatives de ce phénomène ».

3 - 4 octobre 2013

**Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales
et le développement: “Faire des migrations un atout”**

Participation d'organisations de la société civile

Dans sa résolution 67/219, l'Assemblée générale invitait son Président à dresser la liste des représentants d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui pourraient participer au Dialogue de haut niveau (paragraphe 9), ainsi qu'une liste de représentants d'autres organisations non gouvernementales, d'établissements universitaires et du secteur privé qui pourraient participer à cette réunion de haut niveau (paragraphe 12). Les inscriptions ont été clôturées le 22 mai 2013.

Conformément à la résolution citée ci-dessus, une liste d'organisations non gouvernementales n'ayant pas statut consultatif auprès du Conseil économique et social a été soumise aux États Membres pour consultation selon la procédure d'approbation tacite.



Dialogue de haut niveau sur les **MIGRATIONS** internationales et le **DÉVELOPPEMENT**



3-4 OCTOBRE 2013 | NATIONS UNIES, NEW YORK

Réussir la migration : un programme d'action en huit points

Rapport du Secrétaire général (A/68/190)

1. Protéger les droits de l'homme de tous les migrants

Les États Membres doivent être encouragés à ratifier et mettre en oeuvre tous les instruments internationaux pertinents relatifs aux migrations internationales, y compris les principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, les conventions pertinentes de l'OIT, les protocoles contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants et la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Des solutions autres que la détention administrative des migrants doivent être explorées, tandis que la détention des enfants migrants doit être évitée. Les pays doivent éliminer toute discrimination à l'égard des migrants par rapport aux conditions de travail et aux salaires, et aux droits économiques, sociaux et culturels fondamentaux. Les enfants migrants doivent avoir un égal accès à l'éducation, et tous les migrants aux services de santé essentiels.

Les États Membres doivent s'engager à protéger et promouvoir les droits de l'homme des migrants à tous les stades du processus de migration, y compris pour les migrants en situation irrégulière. L'accès aux voies légales de migration doit être renforcé, reflétant les besoins réels et prévus du marché du travail tout en tenant compte des exigences en capital humain dans les pays d'origine et en facilitant de l'unité familiale.

2. Réduire les coûts de la migration des travailleurs

Il y a d'énormes économies à faire en réduisant les coûts liés à la migration, tels que les coûts de transferts de fonds et les honoraires versés aux recruteurs, en particulier par les travailleurs migrants peu qualifiés. En outre, les pays peuvent renforcer les avantages de la migration en améliorant la portabilité de la sécurité sociale et autres droits acquis, et en promouvant la reconnaissance mutuelle des diplômes, des qualifications et des compétences.

3. Éliminer l'exploitation des migrants, y compris la traite des êtres humains

Les États Membres doivent s'engager à l'élimination de toutes les formes d'exploitation des migrants, notamment la traite des personnes et autres formes d'esclavage moderne. Les champs d'action comprennent : décourager la demande qui favorise la traite des personnes; assurer la protection des victimes; poursuivre les contrevenants et veiller à ce que les entreprises suppriment le travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement mondiales.

4. Améliorer le sort des migrants en détresse

Le sort des migrants qui ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine à la suite de crises humanitaires dans le pays de destination ou de transit a souvent été négligé. Les États Membres doivent renforcer leurs capacités pour aider les migrants et leurs familles dans des situations de

crise grâce à une meilleure préparation, à une assistance consulaire plus importante, l'évacuation volontaire assistée, le retour et la réintégration. Les initiatives visant à créer un cadre d'action pour aider les migrants en détresse, regroupant les États Membres, les organisations internationales, la société civile, et le secteur privé, doivent être aidées.

5. Améliorer la perception des migrants de la part du public

Il est nécessaire de lutter contre la discrimination, la xénophobie, et l'intolérance envers les migrants et leurs familles grâce à une plus grande sensibilisation du public sur la situation subie par les migrants, et les contributions qu'ils apportent aux pays d'origine et de destination. Ces efforts peuvent être encouragés par le biais d'un partenariat entre le secteur privé, les syndicats, les médias, les institutions éducatives, et les migrants eux-mêmes, sur la base des données disponibles les plus récentes et en soulignant les droits et devoirs des migrants et non migrants.

6. Intégrer la migration à l'agenda du développement

La migration est un critère de la pertinence pour le débat sur le développement et une gouvernance équitable et efficace, exigeant une action coordonnée, non seulement entre les États mais à tous les niveaux de gouvernement. Les États Membres doivent intégrer la migration aux plans nationaux de développement, aux stratégies de réduction de la pauvreté, et aux politiques et programmes sectoriels pertinents. La communauté internationale doit définir un ensemble commun d'objectifs et d'indicateurs pour suivre la mise en oeuvre de mesures visant à accroître les avantages et à relever les défis de la migration internationale, pour les examiner dans le cadre du programme de développement de l'après-2015.

Les six points d'action précédents ne peuvent être atteints que par le renforcement de la base de données factuelle, le renforcement des capacités nationales, et le renforcement de la coopération et des partenariats.

7. Renforcement de la base de données factuelles sur la migration

Les États Membres doivent promouvoir l'élaboration de politiques fondées sur des bases de données factuelles et s'investir dans la collecte de données, la recherche, et le développement des capacités en matière de migration et ses effets sur les individus, les communautés, et les sociétés. La communauté internationale doit élaborer une initiative de renforcement des capacités dédiée à aider les pays pour améliorer la collecte et l'utilisation des données sur la migration. Cet effort doit inclure les recensements de la population et des sources de données administratives, ainsi que des études consacrées à l'évaluation des effets de la migration sur le développement social et économique. L'utilisation de cibles et d'indicateurs de suivi de la protection des migrants et des violations de leurs droits mesurables doit être encouragée.

8. Renforcer les partenariats de migration et de coopération

Aucun pays ne peut gérer les migrations internationales seul. Les parties prenantes ont développé de nombreuses idées sur la manière dont les gouvernements, le secteur privé, et la société civile peuvent : créer des partenariats autour de politiques de mobilité permettant de réduire la discrimination à l'égard des migrants et de protéger leurs droits; réduire les coûts humains, sociaux et économiques des migrations; accroître les possibilités pour les migrants pour investir de façon plus productive leurs revenus et partager leurs connaissances; et impliquer les migrants et les organisations de la diaspora dans le renforcement du développement dans leurs communautés d'origine et de destination.

La coopération et le dialogue sur la migration impliquant les Nations Unies, l'OIM, et les communautés économiques régionales doivent être renforcés. Le Forum mondial sur la migration et le développement et les processus consultatifs régionaux peuvent être un complément utile à ces mécanismes intergouvernementaux officiels.

ONU - COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Sous embargo jusqu'au 11 septembre 2013 à 10h30, heure de New York

Dans le monde, 223 millions de migrants vivent à l'étranger, révèlent de nouvelles statistiques de l'ONU sur les migrations mondiales

Le prochain Dialogue de haut niveau cherche à améliorer les effets positifs de la migration pour tous.

New York, le 11 septembre – Les migrants internationaux nés dans le Sud et vivant dans un autre pays du Sud sont désormais presque aussi nombreux que ceux qui résident dans un pays du Nord, ce qui reflète la façon dont la migration asiatique est en train d'évoluer. Au plan mondial, ce sont les États-Unis qui restent la destination la plus recherchée, d'après de nouvelles données présentées aujourd'hui par l'Organisation des Nations Unies.

Les personnes vivant à l'étranger sont plus nombreuses que jamais. En 2013, 232 millions de personnes, soit 3,2 pour cent de la population mondiale, étaient des migrants internationaux, contre 175 millions en 2000 et 154 millions en 1990.

Les nouvelles estimations comprennent des ventilations par région, par pays de destination et par contrée d'origine, ainsi que par sexe et par âge. Le Nord (pays développés), accueille 136 millions de migrants internationaux, alors que le Sud (pays en développement) en compte 96 millions. La plupart des migrants internationaux (74 pour cent du total) sont en âge de travailler (20 à 64 ans). Au plan mondial, les femmes représentent 48 pour cent de la totalité des migrants internationaux.

Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement le mois prochain

La publication de ces données intervient juste avant le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, qui se tiendra les 3 et 4 octobre 2013 au siège des Nations Unies. Cette manifestation a pour objectif de définir des mesures concrètes pour renforcer la cohérence et la coopération à tous les niveaux, afin d'améliorer les effets positifs de la migration internationale pour les migrants comme pour les pays, de solidifier ses liens avec le développement, et d'en réduire les répercussions négatives.

« Lorsqu'elle est gouvernée de façon équitable, la migration peut apporter une contribution importante au développement économique et social tant du pays d'origine que du pays de destination, estime M. Wu Hongbo, Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les Affaires économiques et sociales. Elle multiplie les possibilités qui s'offrent aux individus et représente un moyen crucial d'élargir l'accès aux ressources et de réduire la pauvreté. »

Les migrations sud-sud sont aussi courantes que dans le sens sud-nord

Les données montrent que la migration sud-sud est aussi courante que dans le sens sud-nord. En 2013, environ 82,3 millions de migrants internationaux nés dans le sud vivaient dans le même hémisphère, soit légèrement plus que les 81,9 millions venus du sud et vivant dans le nord.

Les diasporas les plus nombreuses au plan mondial sont celles des Asiatiques et des Latino-Américains vivant en dehors de leur région d'origine. En 2013, les Asiatiques constituaient le groupe le plus important, avec 19 millions de migrants vivant en Europe, quelque 16 millions en Amérique du Nord et environ 3 millions en Océanie. Les migrants nés en Amérique latine ou dans les Caraïbes formaient le deuxième groupe le plus important, la majorité d'entre eux (26 millions) vivant en Amérique du Nord.

En 2013, les habitants d'Asie du Sud constituaient le plus large groupe de migrants internationaux vivant en-dehors de leur propre région : 13,5 millions d'entre eux sur un total de 36 millions résidaient dans des pays producteurs de pétrole en Asie occidentale. Les migrants internationaux originaires d'Amérique centrale, Mexique compris, étaient aussi très nombreux à vivre en dehors de leur région natale. Quelque 16,3 millions des 17,4 millions d'émigrants d'Amérique centrale, vivaient aux États-Unis.

La plupart des migrants vivent en Europe et en Asie

L'Europe et l'Asie accueillent près des deux tiers des migrants internationaux de la planète. L'Europe reste la destination la plus recherchée, avec 73 millions de migrants internationaux en 2013, contre 71 millions en Asie. En termes absolus, c'est l'Amérique du Nord qui, depuis 1990, a enregistré le gain le plus important de migrants internationaux, puisqu'elle en a accueilli 25 millions de plus, et sa population migrante a connu la croissance la plus rapide, avec une moyenne de 2,8 pour cent par an.

« De nouvelles sources de migrants sont en train d'émerger, ainsi que de nouvelles destinations, constate John Wilmot, directeur de la Division de la population du Département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies. Certains pays sont même devenus simultanément d'importants points d'origine, de transit et de destination. »

Si l'on compare toutes les régions de destination, c'est l'Asie qui a connu l'augmentation la plus importante de migrants internationaux depuis 2000 : elle a absorbé 20 millions de migrants en 13 ans. D'après M. Wilmot, cette croissance est due essentiellement à une demande accrue de main d'œuvre étrangère dans les pays producteurs de pétrole d'Asie occidentale et des pays d'Asie du Sud-Est dont l'économie est en pleine expansion, comme la Malaisie, Singapour ou la Thaïlande.

La migration internationale reste extrêmement concentrée

En 2013, la moitié de la totalité des migrants internationaux résidait dans dix pays, les États-Unis accueillant le nombre le plus important (45,8 millions), suivis par la Fédération de Russie (11 millions), l'Allemagne (9,8 millions), l'Arabie saoudite (9,1 millions), les Émirats arabes unis (7,8 millions), le Royaume-Uni (7,8 millions), la France (7,4 millions), le Canada (7,3 millions), l'Australie (6,5 millions) et l'Espagne (6,5 millions).

De 1990 à 2013, les États-Unis ont accueilli le nombre le plus important de migrants internationaux en termes absolus : près de 23 millions, soit l'équivalent d'un million

de nouveaux migrants par an. Les Émirats arabes unis enregistrent le deuxième chiffre le plus important avec sept millions, suivis par l'Espagne avec six millions.

Si vous souhaitez des fiches d'information plus complètes sur les données concernant la migration mondiale ou des informations sur le Dialogue de haut niveau, veuillez consulter le site www.unmigration.org.

Contacts média

M. Wynne Boelt, boelt@un.org, +1 212-963-8264 et Mme. Mélanie Prud'homme, +1-917-367-3541, prudhommem@un.org – Département de l'Information des Nations Unies